

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation
Municipalité de Prangins
(Route du Clos)

Afin de permettre des travaux d'infrastructures sur la route du Clos à Prangins, celle-ci sera mise en sens unique de l'intersection avec le Sentier de la Cure à celle de l'Avenue du Générale Guiguer

Dès le vendredi 28 février 2022
Pour une durée d'environ 1 mois

Sens Sentier de la Cure - Av Général Guiguer : sens unique (OSR 4.08)
Sens Av Général Guiguer - Sentier de la Cure : Sens interdit (OSR 2.02), une signalisation de déviation locale sera mise en place par la Route de la Boissière route de Lausanne (RC 1-B-P) – Route du Clos

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Prangins
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Copie pour information :
Commune de Prangins
Gendarmerie, CET-Blécherette
Gendarmerie, Gland
ECA, Pully
Voyer Région Ouest
Police, viasuisse
Urgences – Santé